



LES NOUVEAUX VISAGES DE L'ARTISANAT

**Frédérique
ALLARD**

*Maître de
conférences,
Université Paul
Sabatier, Toulouse III*

**Pascale
AMANS**

*Maître de
conférences,
Université Paul
Sabatier, Toulouse III*

**Ketty
BRAVO-BOUYSSY**

*Maître de
conférences,
Université Paul
Sabatier, Toulouse III*

**Robert
DESCARGUES**

*Professeur des
Universités
Université Paul
Sabatier, Toulouse III*

**Stéphanie
LOUP**

*Maître de
conférences,
Université Paul
Sabatier, Toulouse III*

Summary

The new faces of cottage industries

Who are today's artisans and who will be the artisans of tomorrow? Who is creating but also who is ready to take over or is taking over cottage industry businesses? A host of questions that encourage us to ponder the new faces of cottage industries. The literature devoted to small businesses and cottage industries underlines the diversity of the profiles of artisans, as well as a specific feature of the cottage industry business. While the legal approach underlines that not every head of a cottage industry business is an artisan, the sociological, economic and administrative approach, on the other hand, firmly places the artisan at the centre of the cottage industry business. Yet when this is held up against what is happening on the ground two observations emerge: the changes in professions, both in terms of the relationship to expertise and the relationship to the environment, and the necessary distinction between the artisan and the cottage industry business. We are therefore putting forward a framework for analysing the profiles of cottage industry business heads. Over and above solely theoretical and descriptive interests, this analytical framework allows us to make a certain number of observations regarding the specific nature of the cottage industry business and artisanal identity. This work highlights, for those involved in the cottage industry sector, a new situation that raises numerous questions linked to the organisation and governance of the trades sector.

Keywords: Artisan, Business head, Cottage industry business, Specific features, Microbusiness, Profile.

Zusammenfassung

Die neuen Gesichter des Handwerks

Wer sind die Handwerker von heute und wer werden die Handwerker von morgen sein? Wer entwickelt, wer ist aber auch bereit, Handwerksbetriebe zu übernehmen oder übernimmt sie wirklich? Vielerlei Fragen, die einen dazu bringen, sich über die neuen Gesichter des Handwerks Gedanken zu machen. In der Fachliteratur über Kleinunternehmen und das Handwerk wird die Vielfalt der Handwerkerprofile betont, aber auch ein spezifischer Charakter des handwerklichen Unternehmens. Auch wenn der rechtliche Ansatz betont, dass jeder Leiter eines handwerklichen Unternehmens kein Handwerker ist, so stellt der soziologische, ökonomische und managementbezogene Ansatz doch sehr im Gegensatz dazu den Handwerker ins Zentrum des handwerklichen Unternehmens. Nun wirft die Konfrontation mit diesem Terrain aber zwei Feststellungen auf: Die Entwicklung der Gewerbe sowohl in der Beziehung zum Know-how als auch in den Beziehungen zur Umwelt und die notwendige Unterscheidung zwischen Handwerker und Handwerksbetrieb. Wir bieten somit eine Analysetabelle der Profile von Leitern von Handwerksbetrieben. Abgesehen von der nur beschreibenden und theoretischen Bedeutung ermöglicht diese Analysetabelle die Entwicklung einer gewissen Anzahl von Befunden über den ganz speziellen Charakter des Handwerksbetriebs und der Handwerksidentität. Diese Arbeit unterstreicht eine neue Situation für die Akteure des Handwerks, in der zahlreiche Fragen in Bezug auf die Organisation und Führung der Handwerksbranche auftauchen.

Schlüsselwörter: Handwerker, Führungskraft, Handwerksbetrieb, Besonderheiten, Kleinstbetrieb, Typologie.

Resumen

Los nuevos rostros de la artesanía

¿Quiénes son los artesanos de hoy y quiénes serán los artesanos del mañana? ¿Quién crea y quién está listo para recuperar o recupera las empresas artesanales? Otras tantas preguntas que llevan a cuestionarse sobre los nuevos rostros de la artesanía. La literatura dedicada a la pequeña empresa y a la artesanía destaca la diversidad de los perfiles de los artesanos pero también una particularidad de la empresa artesanal. Si bien el enfoque jurídico pone de manifiesto que cualquier dirigente de empresa artesanal no es un artesano, el punto de vista sociológico, económico y administrativo sitúa no obstante al artesano en el centro de la empresa artesanal. Ahora bien, la confrontación con el terreno plantea dos observaciones: la evolución de los gremios, tanto en la relación con los conocimientos prácticos como en las relaciones con el medio ambiente, y la necesaria distinción entre el artesano y la empresa artesanal. Por lo tanto, proponemos una tabla analítica de los perfiles de los dirigentes de empresas artesanales. Más allá de los meros intereses descriptivos y teóricos, esta tabla analítica permite obtener un determinado número de observaciones relativas a la particularidad de la empresa artesanal y a la identidad artesanal. Este trabajo pone de relieve, para las personas involucradas en la artesanía, una nueva situación que deja entrever numerosas cuestiones relacionadas con la organización y la dirección del sector de los gremios.

Palabras clave: Artesano, dirigente, empresa artesanal, particularidades, microempresa, tipología.

RÉSUMÉ

Qui sont les artisans d'aujourd'hui et qui seront les artisans de demain? Qui crée, mais aussi qui est prêt à reprendre ou reprend les entreprises artisanales? Autant de questions qui amènent à s'interroger sur les nouveaux visages de l'artisanat. La littérature consacrée à la petite entreprise et à l'artisanat souligne la diversité des profils des artisans mais également une spécificité de l'entreprise artisanale. Si l'approche juridique souligne que tout dirigeant d'entreprise artisanale n'est pas artisan, l'approche sociologique, économique et gestionnaire positionne bien en revanche l'artisan au centre de l'entreprise artisanale. Or la confrontation avec le terrain fait apparaître deux constats: l'évolution des métiers, tant dans la relation au savoir-faire que dans les relations avec l'environnement, et la nécessaire distinction entre l'artisan et l'entreprise artisanale. Nous proposons ainsi une grille d'analyse des profils des dirigeants d'entreprises artisanales. Au-delà des seuls intérêts descriptifs et théoriques, cette grille d'analyse permet un certain nombre de constats relatifs à la spécificité de l'entreprise artisanale et à l'identité artisanale. Ce travail souligne, pour les acteurs de l'artisanat, une nouvelle situation qui laisse apparaître de nombreuses questions liées à l'organisation et à la gouvernance du secteur des métiers.

Mots clés

Artisan, Dirigeant, Entreprise artisanale, Spécificités, TPE, Typologie.

INTRODUCTION

La discussion autour du bilan du cycle consacré au partage et à la transmission du savoir artisanal (Annales 2008-2009 du Réseau Artisanat-Université®, ISM) ainsi que les réactions suscitées par la présentation du régime de l'auto-entrepreneur ont soulevé de nombreuses questions: qui sont les artisans aujourd'hui et qui seront les artisans de demain? Qui sont les nouveaux entrants? Qui crée, mais aussi qui est prêt à reprendre ou reprend aujourd'hui les entreprises artisanales? De ces échanges émergent les problématiques relatives à l'avenir de l'artisanat. Le visage de l'artisanat semble en évolution. Aussi nous avons choisi d'étudier en 2010 la problématique relative au(x) nouveau(x) visage(s) de l'artisanat. Ces « nouveaux visages » se caractérisent par une mutation des valeurs, mais aussi par une forte dynamique d'intégration d'entrepreneurs venus d'horizons professionnels variés. Ainsi, on peut distinguer parmi les repreneurs d'anciens dirigeants confirmés, des créateurs dont la motivation est une logique d'insertion sociale, mais également des « investisseurs », souvent à la tête de plusieurs entreprises.

Depuis le début des travaux du Réseau Artisanat-Université® en Midi-Pyrénées, nous demandons à l'ensemble de nos interlocuteurs: « qu'est-ce qu'un bon artisan? ». Au total, 110 répondants ont été invités à s'exprimer sur ce thème. Il apparaît que les clients (30 répondants) font la confusion entre l'artisan et le petit commerce de proximité, certainement du fait que tous les deux ont en commun la relative petite taille de l'entreprise et de fortes qualités relationnelles. Toutefois, au-delà de cette dimension relationnelle, les clients voient le bon artisan comme quelqu'un qui travaille « avec les mains » et maîtrise un savoir-faire. De plus, toujours selon les clients, il est créatif et possède l'amour du métier. Les futurs artisans (52 répondants) pensent eux que le bon artisan doit maîtriser son savoir-faire, être un bon gestionnaire et posséder des qualités humaines. Les formateurs (11 répondants) voient le bon artisan comme quelqu'un qui a des compétences techniques et maîtrise son métier, ainsi que la gestion et la pédagogie. Être un bon artisan constitue pour ces formateurs un état d'esprit. Les artisans (17 répondants) considèrent le savoir-faire et la qualité de la production comme des éléments centraux de l'identité artisanale. L'artisanat apparaît alors comme une réalité complexe où la maîtrise d'un savoir-faire et la proximité sont des notions importantes, où s'entrechoquent tradition et modernité; une réalité également au cœur de laquelle se situe le métier, avec une dimension collective.

III. LES NOUVEAUX VISAGES DE L'ARTISANAT

L'étude des nouveaux visages de l'artisanat appelle différentes questions. Tout d'abord, nous trouvons-nous face à une réelle mutation du monde artisanal ou seulement face à une évolution de ce dernier? Cette question nécessite une introspection du monde artisanal: que signifie être artisan aujourd'hui? Comment et pourquoi devient-on artisan? Qui sont les artisans aujourd'hui? Quel est le profil de ceux qui dirigent des entreprises artisanales?

Nous avons choisi, dans un premier temps, de réaliser une étude documentaire. Après avoir souligné, au travers de la littérature consacrée au secteur des métiers, la spécificité de l'entreprise artisanale en tant que petite entreprise, de l'artisan en tant que dirigeant et de l'artisanat en tant que groupe social, l'étude documentaire s'est articulée autour de trois axes: l'environnement afin de comprendre les mutations; les raisons et les modalités d'entrée dans le secteur des métiers afin d'appréhender le profil des futurs dirigeants d'entreprise artisanale; la gestion de l'entreprise artisanale afin de saisir ce qu'implique être artisan aujourd'hui. Cette étude documentaire a dans un second temps été complétée par une étude de terrain dans le cadre de laquelle nous sommes allés à la rencontre des artisans, de leur réalité. Menée selon une méthodologie qualitative, elle nous a alors permis de constater une évolution des profils de dirigeants d'entreprise artisanale.

1. DÉFINIR ET COMPRENDRE... L'ENTREPRISE ARTISANALE, L'ARTISAN ET L'ARTISANAT : LES APPORTS DE L'ÉTUDE DOCUMENTAIRE

La littérature dédiée à la petite entreprise et plus particulièrement à l'artisanat nous a permis de dresser un premier portrait de l'artisanat et de l'entreprise artisanale. Ce portrait met en avant la pluralité des définitions et tend à définir l'entreprise artisanale par son système de gestion. Nous reprendrons ensuite le cadre juridique définissant l'artisan lui-même pour pouvoir exposer des typologies d'artisans.

1. L'artisanat et l'entreprise artisanale

Avant de rentrer plus en détail dans l'étude du profil de l'artisan, nous sommes revenus aux définitions. Si les termes « artisanat » ou « secteur des métiers » sont souvent employés de façon indistincte, il faut néanmoins noter qu'il n'existe aucune définition consensuelle du terme artisanat, tandis que le secteur des métiers est précisément déterminé. Ce dernier constitue une représentation juridique de l'artisanat, une construction du législateur, créée en 1962 pour qualifier un secteur économique différencié des

autres. La préoccupation centrale du législateur est alors d'organiser un secteur économique menacé par l'entreprise industrielle.

Pluralité des visions et des définitions de l'artisanat et de l'entreprise artisanale

L'artisanat en tant que groupe social occupe une place importante dans les travaux en sciences humaines en tant que figure exemplaire d'un ordre social établi. David (1998) souligne au travers de sa « brève histoire de l'artisanat » le rôle des institutions dans la constitution d'une identité artisanale. Chacune des grandes périodes définies par David voit évoluer l'identité artisanale notamment au travers de ce que l'on pourrait appeler la gouvernance artisanale. La période de l'Ancien Régime au dix-neuvième siècle constate le passage des corporations aux syndicats, l'entre-deux-guerres souligne la montée en puissance du syndicalisme artisanal; la seconde guerre mondiale est synonyme d'un syndicalisme endormi et d'une consolidation des Chambres de Métiers. Depuis, l'État est devenu un partenaire du secteur des métiers en favorisant

l'essor des chambres de métiers. Si la conclusion établie alors par David se veut optimiste, des questions se posent au niveau de la reconnaissance des institutions comme garantes de l'identité artisanale, notamment au regard des résultats des taux de participation aux dernières élections en Chambres de Métiers ou encore au regard des taux de syndicalisation des artisans. Il est à souligner que les artisans votent peu : le taux d'abstention pour les élections de 2010 s'élève à environ 80 % pour la région Midi-Pyrénées, malgré une forte campagne de communication. Une explication est la grande méconnaissance qu'ont la majorité des dirigeants d'entreprise artisanale du secteur des métiers, des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) et des Organisations Professionnelles (OP). Les problèmes de communication et de lisibilité des différents organismes (CMA et OP) ont été abordés lors des travaux du club. Ainsi, il apparaît que les artisans dans leur majorité ne sollicitent pas les CMA ou les OP car ils les considèrent uniquement comme des organismes collecteurs et non comme des acteurs susceptibles de les aider dans leur démarche. Le contact est réalisé en cas de difficulté, au dernier moment et bien souvent trop tard.

Picard (2009) souligne également une pluralité des visions de l'artisanat selon l'ancrage disciplinaire de l'analyste : le juriste propose une vision collective et réglementaire ; l'économiste, comme le sociologue, développe une vision collective et fonctionnaliste, alors que le gestionnaire présente une vision individualiste et interventionniste.

Pour Richomme (2000), l'artisanat peut être défini de quatre façons différentes : existent ainsi une définition économique et gestionnaire, une définition opérationnelle attribuée par la Chambre de Métiers, une définition juridique et une définition fiscale.

Le critère fondamental permettant de déterminer l'appartenance au groupe des professions artisanales est l'immatriculation au Répertoire des Métiers (Piatecki, Ferrier et Ulman, 1997). L'INSEE donne une définition économique de l'artisanat : « économiquement, une entreprise artisanale est une entreprise qui n'emploie en principe pas plus de dix salariés, et qui exerce une activité de production, de transformation ou de prestation de services » (Savoie, 1992).

L'APCM (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers) établit quatre critères d'identification de

l'entreprise à caractère artisanal :

- 1 production de biens et services ;
- 2 rôle et identité du chef d'entreprise : responsabilité personnelle, détention de compétences, maîtrise de l'ensemble de la production ;
- 3 acquisition et capitalisation d'un savoir-faire ;
- 4 ancrage dans un horizon de proximité.

Il est ici intéressant de noter la terminologie employée : « entreprise à caractère artisanal » et non « entreprise artisanale » comme l'on aurait pu s'y attendre. En outre, le deuxième critère mérite d'être souligné. Le chef d'entreprise (l'artisan ?) apparaît comme l'élément central de l'entreprise artisanale.

L'entreprise artisanale définie par son système de gestion et sa stratégie

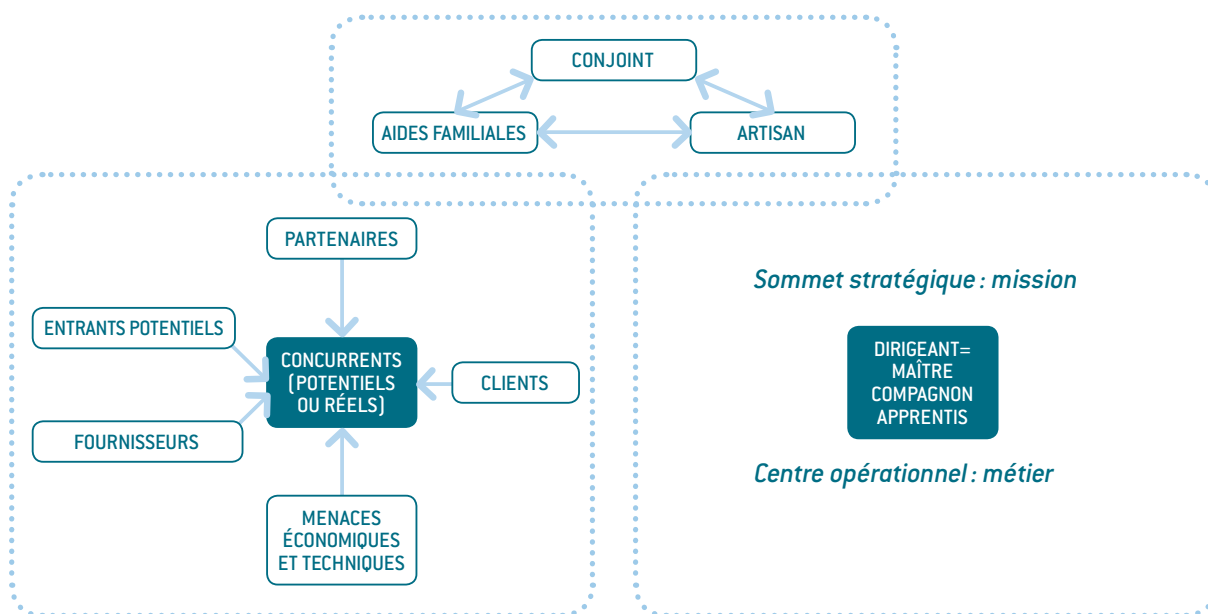
Les définitions proposées par Julien & Marchesnay (1988) soulignent la différence entre les conceptions française et québécoise de l'entreprise artisanale. Le Québec (« les artisans sont ceux qui produisent des produits normalement faits main ») conserverait la spécificité du savoir-faire alors que la France (« entreprise employant moins de 10 personnes souvent 5 ») assimilerait plus facilement l'entreprise artisanale à la petite entreprise.

Siméoni (1999) insiste dans sa thèse sur la notion de savoir-faire qu'il considère comme fondamentale pour l'élaboration de la stratégie de l'artisan. Richomme (2000) pose la question de la qualification professionnelle comme déterminant de la stratégie.

Dans une perspective globalisante, elle étudie le système de gestion de la firme artisanale et propose ainsi une grille de lecture permettant d'interpréter les comportements stratégiques des populations du secteur des métiers au travers de leurs pratiques de gestion. « L'outil d'analyse choisi n'a pas l'ambition de devenir un modèle normatif. Le choix de cette représentation est fondé sur des déterminants identifiés dans la littérature et sur des constatations empiriques » (Richomme, 2000).

Cette représentation permet de visualiser les relations entre les différents acteurs de l'entreprise artisanale afin de pouvoir les interpréter et repositionner les niveaux d'intervention. Dans notre cas, l'intervention se situe au niveau de la prise de décision stratégique.

Figure 1 • Le système de gestion de l'entreprise artisanale (Richomme, 2000)



L'artisan en tant que chef d'entreprise ainsi que la mobilisation de son savoir-faire au sens de compétences techniques apparaissent comme les éléments centraux de l'entreprise artisanale. Picard (2000) va jusqu'à proposer une approche identitaire afin d'expliquer la spécificité de l'entreprise artisanale.

2. L'artisan

L'artisan constitue l'élément essentiel de l'entreprise artisanale. Or juridiquement il ne suffit pas de diriger une entreprise artisanale pour être artisan. Dès lors se posent les questions suivantes: qui est l'artisan? Comment devient-on artisan?

De la définition d'un cadre juridique⁽¹⁾...

La « qualification » artisanale est réglementée par l'article 21-I de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, par le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers, ainsi que par l'arrêté du 12 décembre 2003 fixant la liste des métiers de l'artisanat d'art. Il est à noter que la qualité d'artisan est reconnue aux personnes physiques, aux dirigeants sociaux des personnes morales, qui justifient d'un certificat d'aptitude professionnelle, d'un brevet d'études professionnelles ou d'un titre homologué dans le métier

exercé ou, à défaut, six années d'immatriculation dans le métier. Cette reconnaissance peut être également attribuée aux conjoints collaborateurs, aux conjoints associés et aux associés prenant part à l'activité de l'entreprise, si ces derniers justifient des mêmes conditions de diplôme ou de titre, et selon les mêmes modalités. L'attribution du titre de maître artisan peut se faire selon trois modalités différentes, chacune valorisant la pratique professionnelle. Le titre de maître artisan est réservé aux personnes physiques y compris les dirigeants sociaux des personnes morales immatriculées au répertoire des métiers, titulaires du brevet de maîtrise dans le métier exercé ou un métier connexe, après deux ans de pratique professionnelle. Le titre de maître artisan peut également être attribué par la commission régionale des qualifications aux titulaires d'un diplôme de niveau de formation au moins équivalent au brevet de maîtrise dans le métier exercé ou un métier connexe s'ils justifient, après deux ans de pratique professionnelle, de connaissances en gestion et en psychopédagogie équivalentes à celles des modules correspondants du brevet de maîtrise. Le titre de maître artisan peut enfin être attribué par la commission régionale des qualifications aux personnes immatriculées au répertoire des métiers depuis au moins dix ans justifiant, à défaut de diplôme, d'un savoir-faire reconnu au titre de la promotion de l'artisanat ou de leur participation aux actions de formation.

(1) Pour plus de détail : <http://www.cm-paris.fr/CMP/gerer.php?dom=Gerer&fonction=artisan> (décembre 2010)

Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'espace économique européen bénéficient de ces dispositions.

En cas de non respect des critères relatifs à la qualification professionnelle et à l'artisanat (non-inscription au répertoire des métiers, usage du mot artisan sans en détenir la qualité, etc.), la loi établit la liste des peines encourues et peut le cas échéant décider de la fermeture de l'établissement. Le contrôle de ces dispositions est réalisé par les agents de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) ou par les officiers ou agents de la police judiciaire. Ces dispositions soulignent l'importance et la valeur des titres d'artisan et de maître artisan.

... à la description par l'établissement de typologies

Cluzel (1982) définit les artisans comme des travailleurs manuels, chefs de leur propre entreprise (par opposition aux industriels dont l'activité consiste en un travail de direction de leur entreprise) employant cinq salariés au moins. Selon le code général des impôts (art. 34 et 35), « *les professions artisanales et assimilées sont celles des contribuables qui exercent pour leur propre compte une activité manuelle et qui tirent principalement leur profit de la rémunération de leur propre travail* ».

L'économiste (Jaeger, 2009) établit deux critères de définition. Pour être artisan, il faut posséder une qualification dans un métier exercé de façon autonome et indépendante et développer une activité à faible intensité capitalistique. La qualification du métier est sanctionnée par un diplôme ou par l'expérience mais également par l'existence d'une demande sociale/marchande. L'exercice autonome et indépendant sera reconnu par la maîtrise individuelle des opérations requises et l'exercice pour son propre compte.

Le sociologue (Aballéa & Cagnie, 2010) décrira l'artisan selon trois éléments : le métier, la petite entreprise et l'inscription locale. Il insistera sur la notion de proximité afin d'expliquer son comportement.

Le juriste (Rakotovahiny, 2009) précise l'absence de définition consensuelle de l'artisan et souligne le passage d'une définition administrative de l'entreprise artisanale selon la loi du 5/07/1996-art 19 [Activité professionnelle et indépendante (principale ou

accessoire) ; moins de 10 salariés ; activité de transformation, réparation, production, prestation de services] à une définition jurisprudentielle de l'artisan où l'individu exerce un métier manuel, personnel et indépendant. Casaux-Labrunée (2008) va jusqu'à affirmer que « *c'est l'activité qui fait d'abord l'entreprise artisanale, ses conditions d'exercice ensuite. Les métiers artisanaux sont des métiers à prédominance manuelle mettant en œuvre un savoir-faire qui peut solliciter des machines, mais ne doit en aucune façon se limiter à un savoir vendre (auquel cas il s'agit d'un commerçant) ou d'un savoir-faire par d'autres, hommes ou machines, le travail souhaité par le client* ».

Le gestionnaire (Picard, 2000) définira l'artisan par les diverses représentations que ce dernier aura de son métier et son savoir-faire, de son projet d'entreprendre et sa stratégie ainsi que de son environnement. Ainsi, l'artisan traditionnel accordera plus d'importance à sa représentation du métier alors que l'artisan entrepreneur considérera la stratégie et l'environnement comme l'un des aspects les plus importants de son activité.

Au-delà des définitions génériques, les typologies constituent des grilles de lectures intéressantes pour cerner les différents visages des artisans. Cet état de l'art ne vise pas l'exhaustivité. Nous reprenons uniquement celles qui nous sont apparues essentielles par rapport au thème développé ici.

Marchesnay (2004) détermine quatre types d'artisans : l'artisan par obligation, qui doit créer son propre emploi ; l'artisan moderne, dans une logique patrimoniale, qui valorise son savoir-faire avec l'objectif de transmettre son entreprise ; l'artisan post-moderne, qui s'inscrit dans une logique gestionnaire et moins dans une logique métier et, enfin, l'artisan hyper-moderne qui se situe dans une logique entrepreneuriale, ne vient pas forcément du milieu de l'artisanat mais intègre le secteur des métiers et s'accroche à l'identité artisanale. Il est alors dans une perspective de saisie d'opportunités.

Richomme (2000) insiste sur les trajectoires socio-professionnelles des artisans afin de définir quatre types d'artisanat : l'artisanat traditionnel de succession ; l'artisanat traditionnel de promotion sociale, qui peut permettre une élévation dans l'échelle sociale ; l'artisanat d'installation de logique entrepreneuriale ; l'artisanat d'installation de logique d'insertion, lequel participe au repositionnement social.

III. LES NOUVEAUX VISAGES DE L'ARTISANAT

L'étude par trajectoire est récurrente dans les travaux menés sur l'artisanat, notamment afin de déterminer les profils des artisans. Les travaux de sociologues (Aballéa, 2009) insistent sur la socialisation, distinguant la socialisation primaire (héritage) et la socialisation secondaire (formation). Aballéa va également définir quatre types d'artisans en fonction des rapports entretenus par l'artisan avec son statut de propriétaire dirigeant et/ou d'homme de métier: l'artisan gestionnaire, l'homme de l'art, le chef d'entreprise artisanale et le statutaire. Il est généralement admis que les motivations pour être artisan sont principalement de sept ordres: être indépendant, saisir une opportunité, créer son propre emploi, évoluer, gagner de l'argent, continuer l'entreprise familiale, vivre ses rêves et sa passion. Si l'étude des trajectoires socioprofessionnelles renseigne sur l'évolution des profils des artisans, ces trajectoires ne sont pas toujours rectilignes.

Les travaux de l'ISM (2009) confirment ce résultat mis en avant par Richomme (2000). L'étude de l'ISM (2009) laisse apparaître que la création *ex-nihilo* est supérieure à la reprise, que les parcours ne sont pas uniquement linéaires et qu'il existe une diversité des modes d'entrée dans le secteur des métiers: opportunité/nécessité; souche artisanale/nouveaux artisans; débutants/confirmés. L'ISM définit quatre principaux types d'entrepreneurs artisans: entrepreneurs artisans traditionnels; entrepreneurs artisans managers qui visent la croissance de leur entreprise; entrepreneurs artisans satellites précaires, très dépendants d'un petit nombre de clients; entrepreneurs artisans solos à la recherche d'indépendance.

Comprendre l'évolution de l'environnement peut permettre de comprendre les changements que connaissent l'artisanat, l'entreprise artisanale et les

artisans. Marchesnay (2004) présente trois périodes principales. Avant 1950, la vie des entreprises artisanales dépendait du marché local. De 1975 à 1995, les petites entreprises se regroupent entre elles pour pouvoir accéder à des marchés. Nous pouvons percevoir un refus de croître mais pas de se développer. De 1995 à 2010, l'entreprise artisanale répond aux besoins de la société. Elle peut s'adapter rapidement car elle est attentive au marché. Les clients recherchent un produit plus personnel.

Dans l'avenir, des défis seront à relever selon l'Union Professionnelle Artisanale (Rapport France, 2005). Ils sont de cinq ordres: environnemental, éducatif, territorial, relatif à l'emploi, relatif au rayonnement français. L'ouvrage de Pellan (2006) offre une prospective de l'artisanat à l'horizon 2020 insistant ainsi sur la notion de proximité, les nouveaux besoins, la reconnaissance de la formation, la performance de la petite entreprise artisanale. L'artisan est alors défini comme « quelqu'un qui travaille avec sa tête, avec ses mains, avec son cœur ». Il semblerait que l'artisanat conserve dans le futur une place économique et sociale d'importance. Mais on doit noter que si l'étude du secteur des métiers mobilise de plus en plus de chercheurs, notamment sous l'impulsion du Réseau Artisanat-Université®, la spécificité de l'entreprise artisanale n'a pas encore été clairement établie sur le plan théorique, si ce n'est en tant que mobilisation d'un savoir-faire et intervention directe sur l'objet de la production ou de la prestation. La littérature relative à l'artisanat et à la petite entreprise permet de souligner que la spécificité de l'entreprise artisanale dépend principalement du rôle et de la place de son dirigeant-artisan et de l'identité artisanale au travers de la notion de métier. La confrontation avec le terrain s'est avérée nécessaire pour aller plus loin dans l'appréhension des nouvelles figures de l'artisan.

2. LES NOUVEAUX VISAGES DE L'ARTISANAT, ENTRE ARTISAN ET DIRIGEANT D'ENTREPRISE ARTISANALE : LES APPORTS DE L'ÉTUDE DE TERRAIN

Si l'approche juridique souligne que tout dirigeant d'entreprise artisanale n'est pas artisan, l'approche sociologique, économique et gestionnaire positionne bien en revanche l'artisan au centre de l'entreprise artisanale.

L'objectif de notre travail est de dessiner les différents visages possibles des dirigeants d'entreprise artisanale. Aussi, nous avons choisi d'appuyer notre protocole de recherche sur une méthodologie qualitative. En effet, les questions que le Club des Dirigeants se posait renvoyaient à une quête de sens, appelant une démarche de recherche de type qualitatif. « *La mise en œuvre d'un processus de recherche qualitatif, c'est avant tout vouloir comprendre le pourquoi et le comment des événements dans des situations concrètes* » (Wacheux, 1996).

Partant d'une interrogation sur les visages de l'artisanat, il s'agissait d'identifier dans les parcours des artisans interrogés, l'origine de l'entrée dans l'artisanat, l'historique de l'entreprise, mais également les perceptions de l'artisan sur l'avenir du secteur des métiers. Sept artisans du club ont été rencontrés par un universitaire. Une visite de l'entreprise a permis de mieux connaître l'activité de l'entreprise étudiée. Un retour sur ces rencontres a fait l'objet d'une réunion entre artisans et universitaires. Nous avons donc eu recours à l'entretien semi-directif, lequel est fondé sur un questionnement du sujet avec une attitude plus ou moins marquée de non-directivité (Baumard et alli, 1999).

Nous avons alors fait le choix de procéder en deux temps : tout d'abord de mener les entretiens auprès des artisans du club afin de dessiner les différents visages possibles, puis de travailler à partir d'une typologie qui répondrait aux problématiques développées au sein du Club des Dirigeants de Midi-Pyrénées.

1. Les différents visages de l'artisanat

Nous avons réalisé sept entretiens avec les artisans. La consigne générale de l'entretien était : « racontez-nous votre parcours et votre entrée dans l'artisanat ». Nous avons insisté sur le parcours de l'artisan,

l'histoire de son entreprise et sa vision de l'avenir. Les entretiens ont duré entre 20 minutes et 2 heures.

Quatre thèmes sont apparus communs à chacun des entretiens : savoir-faire/compétences techniques ; stratégie/politiques de l'entreprise ; métier/artisanat ; environnement. Chacun des sept entretiens, une fois retranscrit, a fait l'objet d'une analyse de contenu (Bardin, 2007). Cette dernière, ainsi que des analyses transversales, ont conduit à des synthèses dans le but de formuler des thèmes relatifs à des parcours d'artisans différenciés.

À l'issue de l'analyse, deux premiers résultats sont apparus : des parcours différenciés, en termes de motifs d'entrée dans l'artisanat, de statut, etc., attestant de l'évolution des métiers et une nécessaire distinction entre l'artisan et l'entreprise artisanale.

Des parcours différenciés à une évolution des métiers

Les premiers résultats soulignent la présence de parcours différenciés qui mettent en lumière l'évolution des métiers. On devient artisan par différents chemins : de salarié à artisan ; de salarié d'entreprise artisanale à artisan ; de chef d'entreprise à chef d'entreprise artisanale ; de chef d'entreprise artisanale à artisan ; d'artisan à artisan dans différents secteurs d'activité.

Parallèlement à cela, et si nous reprenons les résultats du cycle I, le client est en attente de plus de conseils, d'expertise, de spécificité et de partage. Le seul produit ne suffit pas. Or certains artisans ont souligné que, pour répondre à ces attentes, la maîtrise de compétences techniques, de savoir-faire, était indispensable.

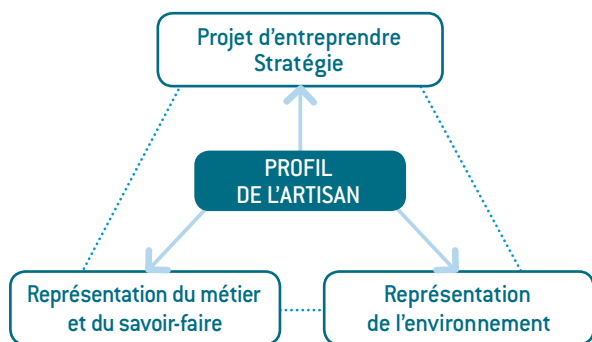
La distinction entre l'entreprise artisanale et l'artisan

Nous avons été amenés à établir une distinction entre l'artisan et l'entreprise artisanale, afin de mobiliser au mieux les concepts nécessaires à notre analyse. Tout dirigeant d'entreprise artisanale ne peut être considéré comme artisan (au-delà des critères établis par la définition juridique de l'artisanat) car parfois la maîtrise du savoir-faire auquel est attaché le métier n'est

III. LES NOUVEAUX VISAGES DE L'ARTISANAT

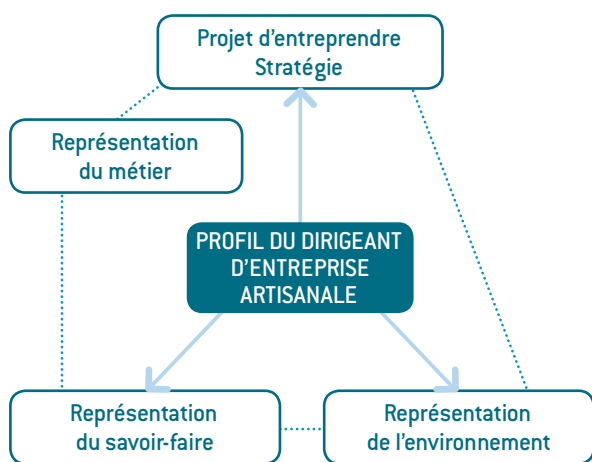
pas détenue par le dirigeant lui-même mais par ses salariés. La matrice de Picard (2000) ne permet pas d'analyser tous les cas d'artisans rencontrés.

Figure 2 • Détermination du profil de l'artisan (Picard, 2000)



En effet, il apparaît nécessaire, d'après nos études de terrain, de distinguer la représentation du savoir-faire de celle du métier ainsi que d'établir une distinction entre artisan et dirigeant d'entreprise artisanale (l'artisan n'étant alors qu'un cas particulier de propriétaire dirigeant d'entreprise artisanale).

Figure 3 • Détermination du profil du dirigeant d'entreprise artisanale par la distinction entre le savoir-faire et le métier (Adapté de Picard, 2000)



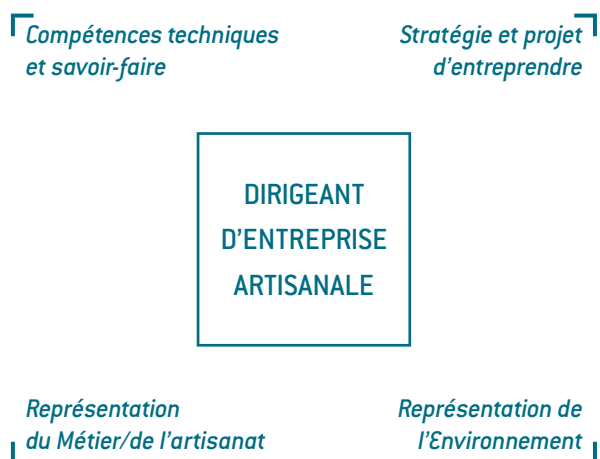
La distinction entre la représentation du savoir-faire et la représentation du métier s'avère également nécessaire au regard de la littérature (notamment en Gestion des Ressources Humaines), relative à la notion de métier. Étudiant les corporations artisanales urbaines, Zarifian (2001) souligne le rôle du métier comme élément fédérateur d'une

communauté sociale. Dubernet (2002), analysant les métiers de la coiffure, établit une distinction entre le coiffeur indépendant et le franchisé. L'auteur souligne ainsi « deux modes d'organisation [qui] développent des conceptions différentes du métier et des logiques professionnelles qui finissent par s'opposer ».

Ainsi, la notion de métier apparaît intimement liée au concept d'identité artisanale. Le Boterf (2000) définit le métier par quatre grandes caractéristiques : un corpus de savoirs et de savoir-faire essentiellement technique; un ensemble de règles morales spécifiques à la communauté d'appartenance; une identité permettant de se définir socialement (« je suis artisan », « je suis peintre »...); une perspective d'approfondissement de ses savoirs et savoir-faire par l'expérience accumulée. De façon plus globale, le métier sera défini invariablement par trois éléments : le savoir, la communauté d'appartenance et les règles d'apprentissage, de transmission du savoir ainsi que d'affiliation au collectif (Osty, 2003; Dietrich, 2009). Ainsi, le métier peut être vu comme un espace d'interaction entre acteurs et peut devenir alors un élément organisant d'un groupe social.

Aussi nous avons proposé une nouvelle grille d'analyse caractérisant le dirigeant d'entreprise artisanale en fonction de quatre éléments :

Figure 4 • Grille d'analyse des profils de dirigeant d'entreprise artisanale



L'importance accordée aux pôles par le dirigeant permettra de qualifier son profil. Si un artisan est centré sur un pôle en particulier, cela signifie qu'il

III. LES NOUVEAUX VISAGES DE L'ARTISANAT

accorde de l'importance en priorité à l'élément identifié dans le pôle. Par exemple, un dirigeant d'entreprise artisanale accordant une plus grande importance à la perception qu'il a de son métier signifie que le dirigeant, quand il parle de lui ou de son rôle, parle en priorité de son métier. Il consacrerait principalement son temps de travail à exercer son métier et sa perception du métier influencerait son processus de prise de décision.

De la même façon, un dirigeant d'entreprise artisanale orienté exclusivement vers les compétences techniques et le savoir-faire sera défini comme un ouvrier.

Compétences techniques et savoir-faire

Stratégie et projet d'entreprendre



Représentation du Métier/de l'artisanat

Représentation de l'Environnement

Un dirigeant accordant de l'importance aux compétences techniques et savoir-faire ainsi qu'aux représentations du métier et de l'artisanat pourra être défini comme artisan.

Compétences techniques et savoir-faire

Stratégie et projet d'entreprendre



Représentation du Métier/de l'artisanat

Représentation de l'Environnement

A contrario, un dirigeant orienté vers la stratégie et son projet d'entreprise, et centré sur son environnement, sera un entrepreneur.

Compétences techniques et savoir-faire

Stratégie et projet d'entreprendre



Représentation du Métier/de l'artisanat

Représentation de l'Environnement

Un dirigeant fondant son travail sur la stratégie et son projet d'entreprendre et la perception qu'il a de son métier et de l'artisanat sera qualifié de manager d'entreprise artisanale.

Compétences techniques et savoir-faire

Stratégie et projet d'entreprendre



Représentation du Métier/de l'artisanat

Représentation de l'Environnement

Au-delà du seul intérêt descriptif, cette grille d'analyse pose de nombreuses questions et permet un certain nombre de constats qui pourraient mettre le secteur des métiers face à une situation nouvelle justifiant la mise en place de politiques adaptées autour d'un questionnement sur la spécificité artisanale. En effet, les acteurs du secteur des métiers cherchent à mettre en avant cette spécificité pour différencier

l'artisanat du petit commerce traditionnel notamment. L'ensemble des membres du Club se sont accordés sur le fait qu'il est légitime de se demander où se situe la spécificité de l'entreprise artisanale. Si scientifiquement l'artisanat n'existe pas, si les artisans ne connaissent pas les institutions représentant le secteur des métiers, si les dirigeants d'entreprise artisanale ne sont plus des artisans... le secteur des métiers peut-il se fondre dans l'ensemble plus global des très petites entreprises? Existe-t-il encore une différence significative entre les entreprises artisanales et l'ensemble des TPE?

Au-delà de l'intérêt théorique que présentent ces premiers résultats, ce travail soulève de vraies questions liées à l'identité artisanale ainsi qu'à l'organisation et à la gouvernance du secteur des métiers.

2. Les styles de communication des dirigeants d'entreprise artisanale

Une fois présentées les différentes typologies d'artisans, nous avons choisi de montrer aux artisans du Club l'intérêt d'une typologie. Suite aux résultats qui ont émergé des cycles 1 (la spécificité de l'entreprise artisanale vue par les clients), 4 (le partage et la transmission du savoir artisanal) et 5 (les nouveaux visages de l'artisanat), concernant la problématique de l'artisan et de sa communication, nous avons centré notre attention sur les styles de communication chez les artisans. Nous avons donc sélectionné un test qui pose la question suivante: « quel type de communicant êtes-vous? ». Ce test a été élaboré par un professeur en psychologie à l'Université de Laval, département d'information et de communication⁽²⁾.

Ce test permet d'établir une typologie des individus selon leur type de communication dans le cadre professionnel. Il est fondé sur le croisement de deux axes: un axe « réactivité affective » correspond à une facilité à exprimer ses émotions, ses sentiments et à une tendance à se montrer sensible aux autres; un axe « domination » souligne la tendance à vouloir contrôler tous les aspects de sa vie, y compris les individus côtoyés. Cette typologie permet ainsi de faire apparaître quatre styles de communicants: analytique, directif, aimable et expressif.

Le style analytique correspond à un communicant peu émotif et peu dominateur, qui contrôle ses émotions, est rationnel, semble peu chaleureux et difficile à connaître. L'individu analytique a une préférence pour l'ordre et la discipline, ainsi que pour les situations formelles et prévisibles. Il évolue bien dans une structure par fonctions.

Le style directif est celui d'un communicant peu émotif et très dominateur, qui ne perd pas de temps, donne l'impression de ne pas toujours écouter, a une attitude froide et aime contrôler. Il évolue bien dans une structure entrepreneuriale. Le style aimable correspond à un communicant très émotif et peu dominateur, d'apparence réservée, qui possède une grande capacité d'écoute envers autrui, évite le pouvoir et préfère la collaboration amicale. Ses décisions sont très réfléchies. Il évolue bien dans une structure matricielle.

Enfin, le style expressif est celui d'un communicant très émotif et très dominateur, actif, créatif mais égo-centrique, lequel prend l'initiative de la relation, préfère les situations informelles et exprime librement ses opinions. Il évolue bien dans une adhocratie.

Les réponses aux questions se sont faites de manière anonyme. Nous avons tous, universitaires et artisans, réalisé le test. Il a été convenu de poursuivre l'expérience et de proposer le test aux artisans n'ayant pas pu assister à cette réunion. Au total, nous avons eu les réponses de dix artisans. Un seul artisan développe un style directif, trois ont une répartition équilibrée (analytique/expressif; aimable/expressif; analytique/directif) qui témoigne d'une souplesse dans la communication et six un style aimable. Le fait que plus de la moitié des artisans répondants se situe dans la catégorie aimable a été largement discuté. Pour certains ces résultats étaient surprenants au regard des qualificatifs habituellement attribués aux artisans et pour d'autres cette catégorisation serait consécutive à la sélection des répondants. En effet, tous sont des membres du Club des Dirigeants de Midi-Pyrénées et, en ce sens, collaborent régulièrement avec d'autres artisans, présentent une grande curiosité, une ouverture d'esprit et capacité d'écoute envers autrui. Il est intéressant de noter que les universitaires se sont majoritairement retrouvés dans le style analytique.

(2) <http://www.com.ulaval.ca> (septembre 2008).

CONCLUSION

Ce cycle a débuté en mars 2010 par l'élaboration de la problématique de travail, d'une part à la suite des résultats du cycle sur le partage du savoir-faire artisanal et, d'autre part, au vu des actualités concernant directement ou indirectement le secteur des métiers (nombre de reprises dans les dix années à venir, évolution des métiers, nouveaux types d'artisans, etc.). Nous avons alors convenu de travailler sur la thématique suivante : qui sont les artisans d'aujourd'hui et qui seront ceux de demain ?

La littérature établit l'existence de profils d'artisans très divers (notamment au travers de typologies) et, au-delà de cette diversité, l'existence d'une identité artisanale partagée par tous. Or, la similitude entre l'entreprise artisanale et la TPE au niveau de la littérature, ainsi que les « *lignes de fractures* » soulignant la disparité entre les entreprises artisanales évoquées par Pacitto et Richomme (2004) semblent prendre à l'heure actuelle toute leur réalité.

Les résultats de ce cycle de travail apparaissent paradoxaux en estompant une spécificité qui tend par ailleurs à devenir plus visible. À l'heure actuelle, le travail manuel est valorisé, le savoir-faire est glorifié. En témoignant les discours lors de l'exposition universelle de Shanghai concernant le pavillon français, les ouvrages de Sennett (2010) et de Crawford (2010), l'apparition de programmes de télévision destinés au grand public (« l'espoir de l'année » sur M6 en décembre 2010, consacré aux jeunes qui désirent faire carrière dans le secteur des métiers ; « les aventuriers du terroir » sur France 5 en décembre 2010) et pour les plus jeunes le développement de dessins animés autour de petits bricoleurs (« Manny et ses outils », « Bob le bricoleur »). Face à cette valorisation, nous constatons dans les faits une dissolution de la spécificité de l'entreprise artisanale définie habituellement par le savoir-faire et le métier. L'artisanat est composé d'artisans et d'entreprises artisanales, lesquelles sont dirigées par des artisans, mais aussi par des non-artisans au sens premier du terme.

Bibliographie indicative

- ABALLÉA F. & COGNIE F.** (2010) *L'artisan un entrepreneur comme les autres: L'artisanat comme figure anticipatrice d'un nouvel entrepreneuriat*, Journée de recherche du Réseau Artisanat-Université®: Entreprendre dans l'artisanat: quel(s) défi(s)? 15 juin 2010, Montpellier.
- ABALLÉA F.** (2009) Sociologie de l'artisanat in *Traité de l'artisanat et de la Petite Entreprise*, sous la direction de S. Boutillier, M. David, C. Fournier, Educaweb.
- BARDIN, L.** (2007) *L'analyse de contenu*, Quadrigue Manuel, PUF.
- BAUMARD, P., DONADA, C., IBERT, J. ET J.M. XUEREB** (1999) La collecte des données et la gestion de leur sources, in Thietart, R.A. (Ed.), *Méthodes de recherche en management*, Dunod.
- CASAUX-LABRUNÉE L.** (2008) *L'activité artisanale entre traditions et innovations*, Mélanges Le Tourneau, Libre Droit, Dalloz.
- CLUZEL, J.** (1982) *Les pouvoirs publics et l'artisanat*, Collection de la législation contemporaine, Librairie générale de droit et de jurisprudence.
- CRAWFORD MATTHEW B.** (2010) *Éloge du carburateur – Essai sur le sens et la valeur du travail*, ed. La découverte. Les deux ouvrages ont été présentés et critiqués.
- DAVID, M.** (1998) *Brève histoire de l'artisanat*, Les cahiers de l'ISM.
- DIETRICH A.** (2009) *Avatars, Paradoxes et Enjeux de la notion de métier*, Colloque La prospective au service de la GRH et du Management, ESSEC Cergy-Pontoise, 16 mars 2009.
- DUBERNET A.** (2002) Des métiers traditionnels aux vrais métiers, in *La révolution des métiers*, Piotet, PUF.
- ISM** (2009), *Caractéristiques et dynamiques de la création-reprise d'entreprises artisanales* [en ligne] http://ism.infometiers.org/ISM/content/download/1335/8210/version/7/file/DVQui-sont-les-nouv-entrep_2009_BD.pdf
- JAEGER C.** (2009) L'artisanat-des territoires mouvants pour des choix personnels in *Traité de l'artisanat et de la Petite Entreprise*, sous la direction de S. Boutillier, M. David, C. Fournier, Educaweb.
- LE BOTERF G.** (2000) *Construire les compétences individuelles et collectives*, Éditions d'Organisation.
- JULIEN, P.A. ET M. MARCHESNAY** (1988) *La petite entreprise*, Vuibert gestion.
- MARCHESNAY, M.** (2004) L'artisanat dans un monde hypermoderne [en ligne] http://www.constructif.fr/Article_24_36_219/L_artisanat_dans_un_monde_hypermoderne.html (mars 2010)
- OSTY F.** (2003) *Le désir de métier*, Presse Universitaire de Rennes.
- PACITTO J.C & K. RICHOMME** (2004) *A la recherche de l'entreprise artisanale*, 7^e CIFEPME, Montpellier.
- PELLAN P.** (2006) *L'âge d'or des artisans en 2020*, essai fiction, Collection ordinaire, Cloître.
- PIATECKI, C., FERRIER, O. ET P. ULMAN** (1997) *Les travailleurs indépendants*, Observatoire Alps, Economica.
- PICARD C.** (2000) *La dynamique d'évolution de l'entreprise artisanale à la PME: une analyse en termes de changement d'identité*, Thèse en Sciences de Gestion, Université de Savoie.
- PICARD C.** (2009) La représentation identitaire de l'entreprise artisanale in *Traité de l'artisanat et de la Petite Entreprise*, sous la direction de S. Boutillier, M. David, C. Fournier, Educaweb.
- RAKOTOVAHINY M.A.** (2009) Aspect d'une protection juridique du fonds artisanal in *Traité de l'artisanat et de la Petite Entreprise*, sous la direction de S. Boutillier, M. David, C. Fournier, Educaweb.
- RICHOMME, K.** (2000) *Contribution à la compréhension du système de gestion des entreprises artisanales*, Thèse en Sciences de Gestion, Montpellier I.
- SAVOYE, B.** (1992) *Petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services*, INSEE, Résultats N°185-186, Système productif, N° 48-49, avril.
- SENNETT R.** (2010) *Ce que sait la main - La culture de l'artisanat*, Albin Michel.
- SIMÉONI, M.** (1999) *La stratégie de la firme artisanale: Essai d'interprétation de sa conception et de sa mise en œuvre par la notion de savoir-faire*, Thèse en Sciences de Gestion, Corte.
- UPA** (2009), *Contribution de l'UPA sur le rapport « France 2025 » 10 défis pour la France* [en ligne] http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/contribution_de_l_UPA_a_France_2025.pdf
- WACHEUX F.** (1996) *Méthodes qualitatives et recherche en gestion*, Economica, Gestion.
- ZARIFIAN P.** (2001) *Le modèle de la compétence*, Editions Liaisons.